

LA

Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

<i>Tunis-Tunisie</i>	<i>France</i>
Un anFR. 10	Un an.....FR. 12
Six mois 6	Six mois 7
PAYABLES D'AVANCE	

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadika — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

ENCORE UNE PROVOCATION

UN ENFANT JETÉ DANS UNE CHAUDIÈRE

Tunis, le 14 Mai 1896

L'AVACHISSEMENT

Connaissez-vous quelque chose de plus immoral que les élections telles qu'elles ont été pratiquées dimanche dernier?

Connaissez-vous quelque chose de plus malhonnête, de plus malpropre que le spectacle qu'il nous a été donné de voir pendant toute la période électorale?

Dès le début c'étaient promesses sur promesses, création de caisse de retraite, augmentation d'appointements, mais aussi augmentation des charges, après les promesses sont venues les menaces et on a vu la feuille éphémère chargée, pendant la période électorale, de verser l'injure et l'insulte à tant la ligne sur tous ceux qui faisaient de l'opposition, qui voulaient se mettre en travers de tous ces débordements d'infâmies, menacer les chefs de service à qui il restait peut-être encore un peu de pudeur, de dignité et qui auraient voulu laisser à leurs subordonnés toute leur liberté de conscience.

Tout le monde connaît les manœuvres de pression, les radiations ignobles, la refection des listes après les délais nécessaires.

Eh! bien, tout cela ne suffisait pas, il a fallu qu'on descende jusqu'à la manœuvre la plus basse, la plus dégradante, l'achat des consciences pour de l'argent.

Quelques jours avant les élections on a fait circuler dans les bureaux de certaines administrations — que nous nommerons si on le demande — des listes d'employés et de catégories d'employés dont le nom était accompagné d'un chiffre quelconque, représentant l'augmentation de traitement pour chaque employé ou chaque catégorie d'employés, mais sous la condition expresse de voter pour les candidats de Millet, de Lecore et de Pellerin.

C'est ainsi qu'on a vu des chefs de service envoyer par paquets les votes par correspondance.

On a vu aussi certain candidat apporter lui-même un paquet de quarante-six enveloppes de bulletins, qu'on a d'ailleurs parfaitement reconnus au dépouillement.

Ceux qui n'ont pas laissé voter pour eux, leurs chefs de service ou les candidats chargés de les surveiller de près, et qui se sont rendus au scrutin, y sont allés, non pas enrégimentés, ce qui est trop noble pour eux, mais comme un véritable troupeau qu'on vient d'acheter au marché.

Oh! les résidentiels n'y vont pas par quatre chemins, leur cynisme a su aller jusqu'au bout des ignominies, des infâmies dans ces élections; ils ne se sont adressés qu'aux intérêts matériels, à l'exclusion des intérêts moraux, ils se sont adressés à la brute, au lieu de s'adresser à l'intelligence et au cœur.

Car il n'y a rien de plus bas, de plus vil, que les mobiles purement matériels qui conduisent les électeurs aux urnes, au détriment de leur dignité, de leur devoir et souvent de leur honneur.

Pour les résidentiels, les électeurs ne devaient obéir qu'à l'intérêt sordide, àpre, ignoble.

Le parti indépendant et anti-résidentiel ne peut rien pour eux, qu'ils veulent donc le parti opposant payer, qu'ils se vendent donc comme du vil bétail.

Quant aux principes, aux sentiments de liberté, d'indépendance, de dignité, ils ne connaissent qu'une chose la caisse et ils crient aux fonctionnaires: « Passez au comptoir, ici on paie à caisse ouverte, d'autant plus généreusement que la caisse n'est pas à nous. »

Et alors, chose ignoble à constater, l'élection n'a été qu'une foire, qu'un marché où se débitait ce bétail humain qu'on appelle des électeurs.

C'est le dernier degré de l'abaissement moral, de la corruption dégradante.

Et le suffrage universel, que nous demandions et réclamions instamment, qui devait être l'instrument de relèvement moral et intellectuel devient ainsi, entre les mains des gens qui nous gouvernent, la cause directe de la dépravation, de l'avachissement d'un peuple libre.

C VÉRAX.

Il paraît que M. Millet a fait l'emplette d'un nerf de bœuf avec lequel il se propose de faire marcher son monde administratif. Gare à ceux qui broncheront.

PLUS DE BEURRE...

On a pu lire, pendant la période électorale, le mirifique programme des candidats de M. Pellerin.

Nous avons pris acte des promesses faites avec l'assentiment de M. le Résident Général qui patronnait ouvertement la liste du rédacteur en chef du Protectorat.

Nous verrons si ces candidats d'hier, les élus d'aujourd'hui, tiendront les promesses dont ils ont été si prodigues.

M. le Résident général ne s'est pas rendu dimanche soir, au cercle républicain pour prononcer un de ces discours dont il a le secret à l'occasion de l'éclatante victoire remportée par ses amis.

Il a eu tort, il aurait dû assister à cette fête qui marquera comme un jour néfaste dans les annales de la Tunisie.

APRÈS LA LUTTE

Allant, dimanche, à la bataille, — combien peu armés et peu préparés! — nous savions pertinemment, Crouzet et moi, que nous allions, non pas à un échec, mais à une déroute, parce que nous nous carrément posé notre candidature sur un terrain qui ne laissait place à aucune équivoque et qu'il fallait une dose d'ardièsses pour la soutenir que nous n'ions pas trouver chez les employés fonctionnaires d'ici, terrorisés.

Sur notre drapeau se lisait en grosses lettres notre devise: « Guerre à Millet et son administration néfaste et intolérable » et c'est à ce cri de ralliement que cent vingt bons français — pas des couards, ceux-là, comme il y en a malheureusement tant à Tunis qui clament leur mécontentement mais tout bas, pour que l'écho arrive presque imperceptible dans le tympan du voisin qui les écoute — ont déposé leur bulletin de vote dans les urnes à surprises du Contrôle civil.

Si la pression la plus formidable, la plus éhontée, la plus canaille, dirions-nous même, n'avait été faite sur le petit personnel à ces cent vingt bulletins seraient venus certainement s'en ajouter sept à huit, certains autres.

Mais en face de ce terrible dilemme: créer de l'ain ou abdiquer son indépendance pour conserver le morceau de pain quotidien en votant selon le bon plaisir du ran, sous la surveillance des mercenaires du sieur Millet, le petit fonctionnaire comme le petit employé à la solde des gens de l'assiette au beurre a préféré abdiquer son indépendance et... voter selon St. Pellerin et autres Millet.

On pourrait, nous le demandons, leur jeter la pierre, leur en faire un crime? Pour nous, assurément, car ces malheureux, généralement chargés de famille, sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Mais il est à craindre pour eux les piteuses bravades des gens que le succès a grièvement et qui vont se précipiter, comme loups affamés, à la curée sur cette malheureuse Tunisie.

Qu'ils sachent bien cependant que nous ne leur gardons nullement rancune de leur défection et que s'ils ont à se plaindre d'agissements crapuleux des hommes du résident Millet, qu'ils n'hésitent pas à venir à nous, nous prendrons leur défection avec la même énergie que s'ils nous avaient accordé leurs suffrages.

Et que ceux qui n'ont pas craint les lettres en carton d'un résident aux abois, se vergogne, employant les moyens les plus fin-de-siècle pour se maintenir en place, que ceux, en un mot, qui ont

voté dans la plénitude de leur conscience, comme des hommes libres qu'ils sont, pour les candidats de protestation, reçoivent ici, nos plus chaleureux remerciements.

EM. LACROIX.

L'Administration

Un brave concitoyen de la Dordogne, venu récemment à Paris pour prendre des renseignements sur l'Algérie et la Tunisie, pays où il désirait aller tenter la fortune, vient encore de faire l'expérience de ce qu'est notre belle administration.

Le lendemain de son arrivée, il s'en fut au ministère des colonies, où on lui répondit, avec raison, d'ailleurs, que l'Algérie étant assimilée aux départements français, il devait s'adresser au ministère de l'Intérieur.

Après l'avoir promené de couloir en couloir et de bureau en bureau, on finit par lui dire, place Beauvau, que, rue Le Peletier, se trouvait un bureau de renseignements spécial pour l'Algérie, et que c'était là qu'il lui fallait se rendre.

Rue Le Peletier, on lui dit que la seule indication que l'on pouvait lui fournir était de lui donner un état des concessions qui sont à vendre. Mais êtes-vous marié? ajouta-t-il aussitôt.

— Non.

— Alors, rien à faire ici, adressez-vous rue des Capucines à la Banque algérienne. A la Banque algérienne on parut assez étonné de cette visite.

— Nous ne pouvons vous fournir aucun renseignement. Allez au Palais de l'Industrie: il y a un bureau créé spécialement pour les renseignements coloniaux.

Au Palais de l'Industrie, mêmes demandes, mêmes réponses.

Tout ce que je peux vous dire, répondit l'employé, c'est que si vous voulez aller en Nouvelle-Calédonie faire la culture du café, je vous donne un prospectus avec la carte de l'île...

Notre provincial, furieux, n'attendit même pas la fin du discours.

Pendant toutes ces pérégrinations, il avait appris que la Tunisie étant un pays de protectorat dépendant des affaires étrangères.

Au quai d'Orsay: on lui répondit qu'il n'avait qu'à s'adresser au Résident général à Tunis.

Que fait donc M. Tridon à Paris?

Notre homme s'est alors naturellement empressé de retourner dans sa province.

Et l'on se plaint que l'on manque de colons!

UNE FAISEUSE D'ANGES

Un enfant jeté dans une chaudière

Nous avons à Tunis trois sortes de police: une police municipale, une police secrète, dite de sûreté et enfin une police équivoque composée de gens malpropres, ramassés appartenant à toutes les classes de la société, au ban de laquelle ils devraient être.

Eh! bien, malgré tout ce flux de policiers, des crimes monstrueux resteraient impunis sans la vigilance de nos reporters toujours à l'affût des nouvelles sensationnelles.

Nos cheveux se dressaient sur la tête, l'autre jour, au récit d'un crime abominable commis ces temps derniers en notre Tunis pourrie par une sage-femme de nationalité italienne.

Pour une misérable somme de cent ou cent cinquante francs, cette femme est devenue criminelle. Elle a oublié qu'elle avait, peut-être, mari, famille et enfants, qui vont être jetés dans la désolation et elle a entraîné dans l'ignominie deux complices, l'avortée et son amant, ce dernier appartenant à une famille respectée de la colonie française.

Cette faiseuse d'anges pratiqua à une malheureuse, enceinte de cinq mois, la ponction utérine, et un enfant de cet âge fut mis au monde. Il vécut vingt minutes. Il paraît que l'amant de la malheureuse devait remettre une certaine somme après l'avortement et comme on lui certifiait que celui-ci avait eu lieu et qu'il n'en voulait rien croire, on lui envoya par une jeune fille le corps du petit être enveloppé dans un journal.

Dès qu'on le lui eut remis, il le jeta dans une chaudière d'eau en ébullition.

Que devint ensuite le fœtus? nous n'en savons rien.

Il paraît que la mère, la malheureuse qui a failli perdre la vie, aurait reçu deux mille francs pour prix de son crime.

Nous en avons assez dit pour aujourd'hui: à la justice de faire son devoir et de rechercher les coupables.

Nous tiendrons le public au courant de cette affaire qui ne va pas manquer de passionner les esprits.

Encore une Provocation

Il sera donc dit que M. le Résident Millet ne laissera échapper aucune occasion de pousser la Colonie à bout, de la narguer, de la provoquer!

On nous affirme, de la façon la plus formelle, que les élus de dimanche de Tunis et du Kef auraient été invités, pour fêter leur triomphe, au dîner qui eut lieu lundi à la Résidence en l'honneur de l'état-major de l'escadre.

Si ce renseignement est d'une scrupuleuse exactitude, ce serait un nouveau défi jeté à la face de la Colonie française, à la face des commerçants et des agriculteurs qui ont voté en rangs serrés le 22 mars contre le résident Millet.

Ce serait une véritable provocation à l'adresse des 2,643 citoyens indépendants qui ont manifesté le 10 mai leur mécontentement en votant contre les mamelucks de René Millet.

La Cléricaille

Marchant de pair avec l'infamie qui se dégage des élections au 3^e collège, nous avons eu le côté grotesque, mais qui cependant renferme un enseignement pour les citoyens Français.

On a recueilli, dans l'urne et surtout dans celle des votes par correspondance, un certain nombre de bulletins sur papier à lettre anglais, grand format, portant une liste de candidats, qui n'avaient pas fait leur déclaration, et tellement hybride qu'elle en était hermaphrodite.

On a trouvé des listes pareilles dans les urnes de la Goulette.

Tout le monde a compris d'où venait cette douce fumisterie.

Les bonzes grands et petits, blancs et noirs, avaient marché comme un seul homme, pour se moquer d'abord des institutions républicaines qu'ils veulent introduire ici et pour montrer la tendance de révolte contre ces mêmes institutions.

S'ils étaient plus en force et qu'ils eussent plus d'influence sur l'esprit de la population française, ils entreraient carrément en lutte, comme dans certaines régions de France.

Voilà les amis du clercal Millet, qui, dans sa petite feuille du soir avait essayé de les amener à composition et les faire voter pour sa liste.

Il ignorait, le malheureux, que certain candinat de la liste officielle avait failli être excommunié pour avoir voté cette promesse d'un fervent catholique avec un franc-maçon et un Saint-Simonien.

L'élection de dimanche n'a été qu'un essai de résistance: un jour, qui n'est pas lointain, ce sera la vraie lutte.

Puisqu'il en est temps encore qu'on se souvienne du cri du grand républicain: «le cléricisme, voilà l'ennemi»

LE CANDIDAT BOISSON

Un soi-disant comité ouvrier, probablement composé de M. Garnier, architecte et Boisson, ouvrier, recommande la candidature du citoyen Boisson pour le scrutin de ballottage de dimanche.

Il ne nous déplairait pas de soutenir cette candidature, si nous n'avions vu clair dans le jeu joué dimanche dernier, par MM. Boisson et Garnier.

Ces messieurs n'ont posé leur candidature que pour faire échec à la liste indépendante, en présentant une liste mêlée — cas où les noms des Communaux et Lois s'accouplaient assez mal avec celui de Goin.

Ceci dit, nous demandons aux électeurs suffrages à un candidat qui, hier, allait explorer la charité d'une pièce de vingt francs chez un de nos richards.

Certes, pauvreté n'est pas vice, mais lorsqu'on fait de la politique on doit avoir un peu plus de fierté et ne pas tendre la main.

Je tiens à prévenir le grand Maître de l'ordre du Guindoul, M. Pintado, que lorsqu'on veut calomnier et suivre les principes de Basile, il faut ne pas être un imbécile — et ce n'est pas son cas — ni être ce qu'il est. C. V.

AUX ÉLECTEURS!

Dimanche dernier, vous avez assisté à la noble comédie des élections du 3^e collège électoral.

Cinq candidats sur six ont été élus le premier tour, il en reste donc un à nommer.

Vous manifesterez votre écœurement des infectes manœuvres dont vous avez été les témoins oculaires en vous abstenant d'aller jeter votre bulletin dans l'urne.

Ce faisant, vous aurez bien mérité de la France et de la patrie.

L'Ouverture de René

René est très fort sur le piston; Pour jouer le solo d'une ouverture, Il devait se rendre à Lyon... C'était l'ouverture de Sigore. Sa femme voulut l'accompagner Mais elle descendit à Driouze. Et comme elle tardait à remonter, Le train partit sans son épouse.

Lui qui l'avait appelée en vain En se penchant à la portière... En se rasant il tombe en plein Sur une bouteille pleine de bière. Elle se casse, vous voyez le tableau... Il éprouve une fraîcheur derrière Comme si on lui avait mis dans l'eau Cet endroit si chaud d'ordinaire.

On ne peut pas se figurer... non! vrai... Combien c'est chose ennuyante D'avoir ce côté-là mouillé,

Même quand la bière est excellente. Mais une idée le pousse subitement... Comme il y avait un rayon solaire. Afin de faire sécher son grimpant. Il l'ôte et le pend à la portière.

Mais à peine y était-il posé. Que dans le sens inverse un train passe Son pantalon se trouve accroché Et se met à filer dans l'espace. Il se retrouve seul sans pantalon Et il gémissait sur ce drame. Quand sur la banquette du wagon Il voit la valise de sa femme.

Il la tonille et trouve au fond Un ou deux pantalons pour elle. Ma foi, dit-il, c'est une occasion. Et il enfila un pantalon de dentelle. Dans ce costume il arrive à Lyon. L'orphéon épaté le regarde. Car au derrière du pantalon Il y avait une énorme lézarde.

Il sent qu'il lui passe clandestinement Un courant d'air au-dessus de la cuisse: Il pousse un terrible étouffement. Le chef lui dit: Dieu vous bénisse! Puis il cria tout le monde est présent. Peut-on commencer l'ouverture? L'ouverture dit René en se tournant. Tenez, en voilà une qu'est nature...

PIERRE LILAS,
Poète de la Hara.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Par suite d'un accident de machine, la PETITE TUNISIE n'a pu paraître que cet après-midi.

Yvan Broussais, cousin de notre rédacteur en chef, ancien chef de Cabinet de M. Méline à la présidence de la Chambre des députés est nommé chef de Cabinet de la présidence du Conseil des Ministres.

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Les échanges, sans coups de canne, ont été des élections assez monotones. n'est-ce pas?

M. Lecore n'a pas voulu qu'il en soit ainsi, mais il faut dire qu'il avait été érieusement pris à parti, le matin même, dans un supplément de la *Déclatation du Soir*.

Après avoir vu M. Tapié, auteur de l'article qui le visait, qui causait devant le contrôle civil avec Crouzet, notre secrétaire de la rédaction il vint droit à lui et lui montrant l'article, lui demanda des explications: M. Tapié lui ayant répondu qu'il n'en avait aucune à lui fournir M. Lecore le gifla.

M. Tapié voulut riposter par un coup de canne mais M. Lecore prenant les devants lui asséna un formidable coup de sa canne sur le front qui lui fit une profonde blessure d'où le sang s'échappa abondamment.

Plainte a été déposée au commissariat de police, cette affaire aura donc des suites judiciaires.

Ce résumé de l'incident fait, M. Tapié nous permettra de le trouver bien naïf.

Comment, il lance une accusation terrible contre quelqu'un et lorsque ce quelqu'un s'avance menaçant vers lui, il l'attend tranquillement, les mains dans les poches, la canne sous le bras?

Pensait-il que M. Lecore venait lui demander des nouvelles de sa santé?

Dans ces cas-là, M. Tapié, il ne faut même pas se mettre sur la défensive, il faut toujours prendre l'offensive.

S'il l'eût fait, peut-être n'aurait-il pas le front coupé en deux et ne serait-il pas obligé de garder quinze jours la chambre.

Que cette leçon lui serve pour l'avenir.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

Il paraît qu'on est en train, dans une imprimerie locale, de préparer les nouveaux papiers timbrés dont l'application ne va pas tarder à être mise en vigueur.

Pays de cocagne, va! où l'on ne vous demande pas à quelle sauce vous voulez être mangés!

On nous demande, de toutes parts, à quand la mise en vigueur du service d'été sur la ligne de Hammam-el-Lif?

Ne pourrait-on pas changer l'horaire le dimanche de Pentecôte?

Les Rizertins ont préféré M. Bounin, Lavocat à M. E. Curie, chef de gare de leur localité.

Il faut dire, à leur louange, que le programme développé par M. le chef de gare, E. Curie n'avait rien de bien attirant. Voici ce programme:

«Je suis le beau-frère de M. Lecore Carpentier, directeur de la «Dépêche Tunisienne» et mon beau-frère m'a dit de me présenter aux élections du 10 mai que ça irait tout seul».

On ne peut être plus simple d'esprit mais M. E. Curie a dû voir que pour que ça aille tout seul il ne suffit pas d'être seulement beau-frère de Lecore.

BRASSERIE DU PHENIX, rue Amélie. — Plats du jour

A l'occasion des courses qui auront lieu à Bone les 24 et 25 mai courant, la Compagnie des Chemins de fer de Bone-Tinéma et Prolongements fera délivrer dans toutes les stations de son réseau, à destination de Bone, des billets d'aller et retour portant réduction de quarante pour cent sur les prix du tarif général en 2^e et 3^e classes.

Un terrible malheur vient de frapper l'armée d'Afrique.

Sept officiers du 2^e tirailleurs, dont un supérieur, le commandant Lagarde et les capitaines Délebecque, Lamaignière, les lieutenants Godard, Claude, Pietri et Laurent ont trouvé la mort dans une rencontre de tranchées entre Adghia et Vesoul-Benian, département d'Alger.

Ces officiers se rendaient à Alger où ils allaient s'embarquer à Madagascar.

La «Petite Tunisie» salue respectueusement la tombe de ces braves.

La Soirée

Théâtre Municipal

Quelques nouveautés cette semaine: l'*Enlèvement de la Toledad*, opéra-comique d'Aubran, et la *Vivandière*, opéra-comique de Rambaud.

Deux bonnes représentations. Mme Gilberte Andrée, surtout dans le rôle de la *Toledad* s'est surpassée, c'est une de ses créations qu'elle aime le plus et elle l'a réussie. Ses succès, surtout au final du 2^e acte qui a été bissé. Cette invocation à la liberté est écrite d'une façon magistrale et c'est une véritable inspiration.

C'est demain samedi que doit avoir lieu la première d'un *Mariage à Venise* de M. Victor Piétra.

C'est pour la première fois qu'à Tunis il nous sera donné d'entendre une œuvre, et une belle œuvre, d'un de nos compatriotes, car l'auteur est l'avocat si connu et si sympathique M. Piétra.

Le *Mariage à Venise* a été représenté pour la première fois l'année dernière à Toulon et si nous en croyons les compte-rendus des différents journaux de France, la partition renferme de grandes beautés de style musical.

Il est à regretter que cela vienne en fin de saison et que nous ne puissions assister à plusieurs représentations pour pouvoir apprécier comme elles le méritent ces belles pages musicales.

AUJOURD'HUI VENDREDI 15 MAI
Grande soirée de gala
au bénéfice de Messieurs et dames des chœurs
du théâtre

Folies-Bergère

La troupe renouvelée presque au complet renferme en ce moment des artistes d'une grande valeur.

M. Dervial comique danseur est réellement un artiste hors pair.

M. Treventanos est un équilibriste aérien, extraordinaire de force et d'audace, dans ses équilibres sur un seul bras au haut de la Tour Eiffel.

Oa nous annonce pour Dimanche ou Lundi une attraction vraiment sensationnelle:

LES 3 ZÉLYS

«L'Afrique Française»

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurance à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital: 1.000.000
SIÈGE SOCIAL: Boulevard de la République, 23
ALGER

Incendie, propriété immobilière. — Récoltes sur pied en gerbes et en meules. — Accidents. Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers. — Individuelles, chevaux et voitures. — Bris de glaces.

S'adresser à M. Solhaime, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perruca, agent général à Sousse.

PLUS DE CHEVAUX BLESSÉS

Guérison assurée de toutes les blessures des chevaux et autres animaux quelles que soient leur cause par l'emploi de l'ONGUENT COSTE & BERNARD.

PRIX DE LA BOITE: 3 FRANCS
S'adresser à M. NERON, dépositaire, 4, rue Saint-Charles, dans l'impasse.

ON DEMANDE DES PLACIERS

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie-Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES
Or, argent, etc., etc.
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

HOTEL CAILLODS

Place de la Gare Française. — TUNIS
Cuisine Recommandée
Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.
Prix Modérés

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.
Agent pour la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 44, Rue des Glacières — TUNIS

A la Ville de Paris

Grands Magasins de Nouveautés

8, Rue de l'Eglise. — Tunis

Arrivée d'un choix considérable des dernières nouveautés parues en soieries, lainages, grenadines, chapeaux, collets, ombrelles, etc.
Une coupée des premières maisons de Paris est attachée au magasin.
Prix très modérés

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RYBART

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs
dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs

AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour
Clapets et Joints à vapeur
Cordés et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

Changement de Propriétaire

Café-Restaurant Américain

TUNIS. — Rue de Bône. — TUNIS

ÉTABLISSEMENT 1^{er} ORDRE
Liqueurs de Marque. Cuisine soignée
DÉJEUNER ET DINER: 2 FR.
Salons Particuliers
Établissement ouvert toute la nuit

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, Armurier

TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

AVIS

Pour avoir des médicaments bien préparés et bon marché, s'adresser à la Pharmacie du Croissant

16, Rue d'Espagne — TUNIS

GND RABAI. — LARROUYAT, PHARMACIEN

Dépt de la Maison Charras, de Marseille, Glutimerie médicale contre le diabète.

Au Cadran Universel

Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de noces.

MONTRES RÉGULADOR

Le gérant: U. CROUZET.
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 14

ÉTABLISSEMENTS OROSDI-BACK

Société anonyme, Capital 10.000.000 fr.

Siège social: 9, Cité d'Hauteville — PARIS

Succursale de Tunis: Rue Sadikia et rue d'Allemagne

Grand Assortiment de Nouveautés d'Été

Soieries, Lainages fantaisie, Satinettes, Mousselines et Batistes, Lingerie et trousseaux, Linge de table, Dentelles et broderies, Ganterie en peau, en soie et en fil, Spécialité de Chemises pour hommes en tous genres, Bonneterie, etc.

Articles de voyages, nécessaires, fantaisies diverses
PRIX TRÈS-MODÉRÉS

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ

LES

CATALOGUES



FABRIQUE DE NORIAS
de tous Systèmes

Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.
MUSTAPHA ALGER
Maison fondée en 1859
De 1869 à 1888: 1^{er} prix dans l'Exposition



Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

Demain et jours suivants

Brasserie GEORGES

DÉBIT AU MÊME PRIX

Le bock, 20 cent.

Plats du jour variés

Cabinet de M^e KHOUDJA, avocat, 4, rue Al-Djazira, Tunis.

Monsieur le Directeur-gérant de la *Dépêche Tunisienne*.

Notre maison sans remonter aux temps d'Homère, ni même de Virgile qu'à notre propos vous citez en un style charmant est néanmoins fort ancienne et fort bien achalandée. Sans crainte d'être démentis ni par les tunisiens les plus notables ni par les visiteurs et touristes les plus illustres, nous pouvons ajouter qu'elle est des plus honorablement connues. Certes le Bazar Africain n'est, comme vous le savez, le nom de notre établissement, n'est pas assez naïf pour s'en tenir aux coutumes de publicité usitées aux époques préhistoriques. Il est de son siècle et même de la fin de son siècle. Il a donc recours au beau soin à la réclame, ce dont vous ne sauriez nous blâmer. — Monsieur le directeur-gérant, vous qui êtes à la tête d'un des organes plus répandus et les plus estimés de la Régence — car vous n'ignorez pas que si la presse est un utile au commerce par la notoriété qu'elle lui procure, n'est-ce pas que son rôle est de faire connaître les objets les plus intéressants: par l'appoint en numéraires et en espèces, et qu'il lui fournit un moyen de ses insertions. Est-il un journal qui pourrait vivre sans annonces!

On n'est point forcé, pour être un bon et brave négociant, d'être en même temps un jurisculte, un consommateur. A ce compte-là, un négociant ne pourrait commencer sa carrière commerciale qu'au déclin de sa vie, s'il lui fallait auparavant obtenir tous les Prix de l'école de droit. Par le temps qui court, au lieu de cette dernière école, peut-être vaut-il mieux encore fréquenter l'école d'escrime. Aussi ne peut-on faire un gros grief à des commerçants qui mieux habitués à satisfaire et contenter les chalands qu'à manier la plume en français, quelque soit leur amour pour la France, ont dû recourir à autrui pour faire rédiger une réclame et ont vu leur pensée mal traduite.

Le jugement du tribunal de commerce que vous mentionnez et devant lequel ils s'inclinent respectueusement, mais dont il ne faut pas exagérer la portée, nous a appris moyennant cinquante francs de dommages-intérêts que qui est loin d'être le laurier de Bahira qu'on avait pas le droit, en vantant ses produits et en faisant son propre éloge de citer un concurrent pour entrer en comparaison avec lui. Aussi mentionne-t-il profit la leçon donnée à laquelle n'est pas trop cher, mais nous continuerons à affirmer suivant l'exacte vérité que le Bazar Africain (52 bis et 54 rue de l'Eglise à Tunis) est un merveilleux magasin oriental où se trouvent réunies les plus riches et les plus intéressants: par certaines et faïences antiques, armes turques et du Soudan, tapis en étoffe précieuses, livres, reproductions de Damas, nacrés de Syrie, sta-

tuettes romaines et carthaginoises, monnaies antiques, bibelots curieux, coraux superbes, pelages de fauves, plumes d'Auruche, collections artistiques et diverses, etc., etc. Du reste, pour vous convaincre, vous n'avez qu'à suivre l'exemple de tous les fins connaisseurs et qu'à venir visiter nos expositions. Nul doute que comme tout le monde vous ne soyez ravi. S'il nous reste encore quelques lignes à employer, nous déclarons vous en faire grâce, et nous vous prions d'agréer avec nos bien sincères remerciements, nos plus empressés civilités.

Mohamed El Khazmi
Extrait des minutes du Greffe du Tribunal Civil de Première Instance de Tunis.

République Française
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize et le vingt-cinq janvier, à l'audience correctionnelle tenue publiquement dans la salle du Palais de Justice à Tunis on étaient présents MM. Fabry, président, chevalier de la Légion d'honneur; Watrin et Boudet, juges suppléants.

En présence de M. Vial, juge suppléant faisant fonction de substitut de M. le Procureur de la République occupant le siège du Ministère Public.

Avec l'assistance de M. Louis Carbonel commis-greffier.

A été rendu le jugement dont la teneur suit:

Entre primo: Premièrement, Les sieurs Mohamed El Khazmi et Mahmoud El Khazmi, commerçants, propriétaires du *Bazar Africain*, demeurant à Tunis, rue de l'Eglise, 52 bis et 54, domicile élu en leur demeure, demandeur par exploit de M^e Martin, huissier à Tunis en date du 23 décembre 1895 comparant par M^e Khoudja, avocat à Tunis.

Deuxièmement: Le Ministère Public, intervenant.

D'une part: Secondo: Premièrement: Le sieur Lecore Edmond Eugène, dit Lecore-Carpentier, français,

né le 6 avril 1860 à Paris, premier arrondissement (Seine) fils d'un père inconnu et de Emilie Jéplène Lecore, publiciste, directeur-gérant du journal la *Dépêche Tunisienne*, demeurant à Tunis, avenue de France, 24.

luxièmement: la Société anonyme de la *Dépêche Tunisienne* dont le siège est à Tunis Avenue de France, palais Bacouve, représentée par le sieur Lecore son directeur, la dite société sa qualité de civilement responsable.

Il s'agit d'un délit de presse.

D'autre part: la dénonciation publique du sieur Lecore en sa dite qualité de directeur-gérant du dit journal et à la date du 28 novembre 1895 une lettre destinée à être publiée en réponse à l'article dont il s'agit.

Attendu que cette lettre a été expédiée par pli recommandé; que le sieur Lecore n'en a tenu aucun compte et que par exploit de l'huissier Martin du douze décembre suivant, injonction lui a été faite d'avoir à insérer la dite réponse dans le délai légal.

Mais attendu que le sieur Lecore n'a pas obtempéré à cette sommation, Attendu que dans ces conditions, il a commis le délit de presse prévu par l'article treize du décret du quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt quatre.

Attendu en effet que la réponse qui lui avait été adressée par les demandeurs ne contenait rien de contraire aux bonnes mœurs et qu'aucun tiers n'y était désigné que par conséquent le sieur Lecore ne pouvait avoir aucun motif de refuser aux consorts El-Khazmi l'insertion qui lui était demandée.

Attendu que ces derniers ont ainsi subi un préjudice mais que la somme qu'ils réclament à titre de dommages-intérêts est exagérée; que le Tribunal possède les éléments suffisants pour évaluer à cinquante francs le montant de ce préjudice.

Attendu qu'il convient d'autoriser en outre les parties civiles à faire publier leur réponse ainsi que le présent jugement dans deux journaux, à condition que le coût total de ces deux insertions ne dépasse pas cent francs.

Attendu enfin, que la Société anonyme la *Dépêche Tunisienne* doit être déclarée civilement responsable des faits de son directeur.

Par ces motifs: le Tribunal donne défaut contre le sieur Lecore et contre la Société anonyme la *Dépêche Tunisienne* dont le sieur Lecore est le directeur et le déclare la dit Lecore-Carpentier coupable du délit ci-dessus spécifié; et par application des dispositions des articles précités le condamne à cinquante francs d'amende; et déclare la Société anonyme la *Dépêche Tunisienne* civilement responsable du délit: la

condamne solidairement avec le sieur Lecore par corps en ce qui concerne le dernier, aux frais du procès envers l'Etat liquidés à la somme de quatre francs trente cinq centimes, déclare les parties civiles responsables de ces mêmes frais envers l'Etat, sauf son recours contre les condamnés condamnés de plus, Lecore Edmond et la Société anonyme la *Dépêche Tunisienne* à payer solidairement et conjointement aux consorts El Khazmi la somme de cinquante francs à titre de dommages-intérêts, les condamne en outre aux dépens, envers les parties civiles; Dit que Lecore Edmond et la société anonyme la *Dépêche Tunisienne* seront tenus d'insérer dans le premier numéro de la *Dépêche Tunisienne* qui paraîtra après la signification du présent jugement et ce en se conformant à la loi, les réponses des consorts El Khazmi ainsi que le présent jugement, dit que faute de se faire ces derniers seront autorisés à faire eux-mêmes cette insertion dans un journal se publiant à Tunis et dans un journal se publiant en France aux frais des condamnés mais à condition que le coût total de ces deux publications ne dépasse pas cent francs. Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps pour le sieur Lecore.

Ainsi jugé et prononcé en audience publique les jours mois et ans que dessus, et ont les Président et Juges signé avec le commis Greffier.

Signé: Fabry, Président, Watrin et Boudet Juges, Carbonel commis Greffier.

En conséquence, le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première Instance d'y tenir la main. A tous les commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

Pour grosse conforme délivrée aux sieurs Mohamed El Khazmi et Mahmoud El Khazmi parties civiles, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-seize, sur leur réquisition.

Le commis Greffier, CARBONNE.

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand HEINRICH

SPECIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre

Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Matériaux de Construction

A. DE PARADE

20, Rue d'Espagne - TUNIS

Fabricant de Chaux grasses, Briques
Carreaux, Poteries artis-
tiques et Chaux hydraulique

Dépôt de Ciments, Plâtres, Tuiles
Tuyaux en grès vernissés
et de Carreaux en faïence pour
revêtements

Seule maison ayant continuellement
un grand stock de tous matériaux.

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison

SAINT FRÈRES

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22. TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées -
tentes et tapis - rideaux - toiles et
sacs - moquettes - chemises - gi-
lets de chasse - espadrilles - san-
gles, septain - cordages et ficelles.

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24

et rue de la Commission, 8 - TUNIS

Brioche. - Croissants. - Petits
Pains pour thé et café. - Bonbons.
- Gâteaux. - Tartes. - Desserts,
etc.

Pains de luxe et de ménage. - Spé-
cialité de Pains anglais. - Biscuits.
- Pâtés fins. - Vins fins et liqueurs
de premier choix. - Petits fours.
Fournitures pour soirées, Baptêmes,
Mariages et Bals.

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvre-
ments. - Avances sur prêts, sur la
marchandise et sur hypothèques
immobilières ou maritimes. - Dé-
pôts à vue et à échéances fixes -
garde de titres au Payement et es-
compte de coupons. Reports. -
Opérations de bourse au comptant et à
terme sur tous les marchés euro-
péens. - Emission de chèques et
de lettres de crédit sur tous pays.
SCRIPTIONS... BANQUE

Domaine P. Potin

CHAUX

HYDRAULIQUE

et Ciments

Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or - Grand Diplôme

d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alioth

Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE

Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS
en Tunisie, Algérie, Corse, France
et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagon
DE 5, 10, 15, 20 et 25 KIL.

S'adresser pour toutes les Com-
mandes à M. PAUL NADAL, repré-
sentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Ita-
lie. - TUNIS.

Renvoi franco d'échantillons sur demande

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 MILLIONS entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte, recouvrements, avan-
ces sur titres et marchandises, chè-
ques et lettres de crédit sur tous
pays, encaissements de coupons,
ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de
fonds 2 0/0 - Bons de caisse, bons
trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à
un an et quatre ans, 3 1/2 0/0;
bons à cinq ans, 4 0/0.

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

5 et 7 rue d'Espagne. - TUNIS

Maison de confiance et de bon marché

PAR TOUS LES COURRIERS

GRAND ARRIVAGE DE BEURRE & FROMAGES FRAIS

SAVON
de
"CHAT"
le meilleur
et le plus économique

Chocolat Pâti Paris	1.20
Café, le 1/2 k.	1.50
Cacao, la boîte	1.75
Liqueurs assorties, le litre	2.15
Absinthe Suisse, le litre	0.95
Pernod	2.25
Rivoire	1.25

GRAND CHOIX DE GRAINES POTAGÈRES & FLEURS

BOIS DU NORD

Mdriers, Planchettes, Chevrons, Lattes en toiture
Lattes à Plafond

BAPTISTIN BRÉMOND

SCIERIE MÉCANIQUE - MENUISERIE & CHARPENTE

Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort - TUNIS

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS - 24, Rue d'Italie - TUNIS

MAISON FRANÇAISE

La plus ancienne de Tunis, se recommandant par la pureté de ses produits

PAR TOUS LES COURRIERS

GRAND ARRIVAGE DE FROMAGES ET BEURRE FRAIS

MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS **DOURA FRÈRES** DÉTAIL

Entrepôts : rue des Glaciers, 1, 2, 3, 4

Succursales : Rue de Zargouf

Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de
France et de Suisse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Sousse;
Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Fabrique de Coutellerie en tous genres. - Fabrique de Bandage
ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SURMESURE

Maison de Confiance

L. THIERS, coutelier, bandagiste, rhopédiste

TUNIS, 26, Rue Al-Djazira, 26 - TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche ex-
tra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs, etc.

Sécateurs, greifoirs, pique-vins, rasoirs garantis, adouces humaines
des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, moutons.

Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vigneron, etc.

Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs,
bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambés de bois,
membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades.

Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-
cutanées, ceintures-ventrières, articles d'hygiène, etc.

Réparations et aiguisage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs, pureté et solidité

MASON PERRE AUVIN - TUNIS

A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Italie, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires

Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : Rue d'Italie

N. B. - Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de
travaux.

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL : Paris, 16, rue de la Pépinière

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

VIE - Assurances en cas de décès. -
Mixtes et à terme fixe. - Assurances en cas
de vie. - Rentes viagères immédiates dilfé-
rées et de survies. - Nues. - Propriétés, etc.



INCENDIES. - assurances
d'immeubles, fermes mobilières, marchandi-
ses. - Assurances contre la foudre et des
appareils à vapeur. - Contre les recours
des locataires. - Contre les risques locaux
et les risques de voisinage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement
les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable
à chacun séparément; la Cie affiliant de toute responsabilité les familles
et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Cré-
dit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent
général et inspecteur de la Cie à Tunis, Avenue de Paris.

"LE PHÉNIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL : 23, rue Lafayette - PARIS

Agent général pour la Tunisie:

M. Ch. BAUDOT, 24, Rue Sadikia. - TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER aîné, à Sousse; PAGLIARELLI, à Sfax; PAVON, à Gabès
WARGUER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANG
à La Goulette, Kram et environs; GRILL, à Medjez-el-Bab; LORTI
à Souk-el-Arba; GRIGNON, à Ghardimaou et Lévy, à Kairouan.

Demandez Partout

LE KINA BELLOT

ABSINTHE ET AMER CON LH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

des liqueurs fines de la maison Lorraine et Cie et du champagne
Montebello.

A. GAUVAIN

Dépositaire de la Maison "Saint Frères"

TUNIS. - RUE D'ESPAGNE, 22

Toiles à voiles et galvanisées - Tentes et Tapis - Rideaux -
Toiles et Sacs - Moquettes - Chemises - Gilets de chasse - Es-
padrilles - Sangles, Septain - Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme - Capital 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIS, 8, rue Es-Sadikia, 8

Espagne, recouvrements, ordres de bourse, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe:

A vue 2% - 6 mois 2 1/2% - 1 an 3%

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert

TUNIS. - 12, RUE ES-SADIKIA, 12. - TUNIS

Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille

GONDRAND FRÈRES, Agents

Embarquements. - Débarquements. - Service des Bagages aux

arrivées et départs des paquebots.

Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en perma-
nence à la salle des douanes.

Magasin de dépôt. - Opérations en douane. - Avances sur mar-
chandises. - Camionnage pour la ville et la campagne. - Déménage-
ments.

Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS

- tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE

- tous les dimanches à 4 h. 1/2 du s. de TUNIS pour SOUSSE, MO-
NASTIR, MEHDIA, Sfax, GABÈS et DJERBA

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis,
rue d'Allemagne

L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100.000.000 de franc

AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur
titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit,
ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses
sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%

A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%

A 2 ans..... 3%

Location de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposi-
tion du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une série spéciale, présentent aux déposants
la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir

Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.

Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 8 h. 30

Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin

Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir

Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin

Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30/soir

Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.

Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin

Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir

Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30 r.

Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. so r.

Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.

Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.

Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places:

1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de
passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure
avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé-
nérale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.